

**CHARTRE DU NOUVEAU
POLE POLITIQUE DE LA
GAUCHE REPUBLICAINE
ET DEMOCRATIQUE**

NPP

PREAMBULE

Nous, partis politiques, mouvements, regroupements, associations et personnalités signataires de la présente Charte ;

Unis par la force de nos différences, nous sommes d'un Peuple à l'identité plurielle, Filles et Fils de la brousse sahélienne, des vastes pâturages de la boucle du Niger, de l'Adrar des Ifoghas, des Sables du désert, du Sud verdoyant, des Monts Mandingues, des contreforts de la Tambaoura et du Plateau de Bandiagara, des rives du fleuve Niger et de celles du fleuve Sénégal, de grands centres urbains modernes, de villes millénaires, de villages et de hameaux ;

Convaincus que nous appartenons également à cette Diaspora d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie pour qui le Mali est si cher ;

Conscients que, Nous avons traversé sur une même pirogue les siècles, héritiers de Glorieux Empires, de grandes traditions et que notre Nation a une profondeur historique millénaire ;

Unis par notre attachement à la prospérité du Peuple malien, au rayonnement du Mali dans une Afrique unie et aux idéaux de la Révolution du 26 mars 1991, notamment ceux inscrits dans la Constitution de 1992 ;

Rassemblés pour la promotion d'un Etat impartial, respectueux de la morale publique et la construction d'une société plus juste et plus solidaire donnant des chances égales d'épanouissement à tous et mettant en avant les idéaux de progrès social.

Déterminés à assumer notre droit et notre-devoir d'inventaire de l'héritage des forces de Gauche accumulé de la période coloniale à nos jours et notamment pendant la Première République, la Transition démocratique 1991-1992 et depuis la Révolution du 26 mars 1991 ;

Prenant en compte les aspirations profondes et légitimes des Maliens et des Maliennes-de l'intérieur et de la Diaspora ;

Considérant que le 22 septembre 1960 le Peuple malien, fier de sa devise Un Peuple- Un But- Une Foi et fort de sa diversité ethnique et culturelle, s'est engagé dans la voie de la construction d'un État véritablement indépendant et souverain et d'une économie, axée sur une planification socialiste adaptée aux réalités africaines, visant la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et un développement équilibré de toutes les régions ;

Considérant que le 26 mars 1991, le Peuple malien a, au prix du sang des martyrs, inscrit une nouvelle page glorieuse de son Histoire pour que

s'instaurent au Mali un véritable Etat de droit et un cadre institutionnel réellement démocratique ;

Considérant que depuis la Révolution démocratique de mars 1991, le Peuple malien a accompli des progrès indéniables dans le domaine des libertés publiques et individuelles et en matière d'infrastructures socioéconomiques ;

Considérant toutefois que l'exercice du Pouvoir a, depuis, connu notamment dans l'organisation des élections, la gouvernance politique, économique et financière ainsi que dans l'appréciation et la gestion des risques sécuritaires, de défaillances qui ont affaibli l'Etat et entamé la confiance des citoyens en la République ;

Considérant que le coup d'Etat anti-démocratique de mars 2012 suivi de l'occupation armée des régions du Nord par une nébuleuse de séparatistes, et de terroristes sur fond de narcotrafic a mis en péril la République, la démocratie, la laïcité, l'intégrité du territoire national et l'existence même de notre Nation ;

Considérant que, nonobstant la forte mobilisation qui les a caractérisées, les élections générales de 2013 ont, de nouveau, mis à nu les failles de notre système électoral ;

Considérant qu'il existe une inadéquation profonde entre l'actuel mode de gouvernance et les défis politiques, économiques, sociaux et sécuritaires tant présents que futurs que le Mali doit relever pour assurer sa survie et garantir l'intégrité de son territoire national ;

Déterminés à combattre le terrorisme, le séparatisme, et le narcotrafic sous toutes leurs formes ainsi que toutes forces, actions et dérives portant atteinte aux valeurs de la République et de l'Etat de droit, aux fondements de notre culture, à la bonne gouvernance et à l'affirmation de l'autorité de l'Etat démocratique ;

Profondément attachés à la sauvegarde de l'intégrité du territoire national, au renforcement de l'unité et de la concorde nationale, de la paix, de la sécurité, de la quiétude et de la cohésion sociale au Mali ;

Conscients que seul un État capable et habile, respectueux des valeurs et principes démocratiques et efficacement gouverné par des hommes et des femmes au patriotisme, à l'intégrité morale, au courage politique et à la compétence avérés peut relever les énormes défis sécuritaires, politiques, économiques, sociaux, institutionnels et environnementaux présents et futurs auxquels le pays est confronté et conduire à bon terme les indispensables réformes structurelles dont le Mali ne saurait faire l'économie pour son émergence en tant que Nation unie, solidaire, résolument tournée vers l'avenir et offrant des chances égales à tous ses fils et filles;

Conscients de ce que la crise de l'Ecole et de l'emploi prive l'économie et la société de vitales ressources humaines et offre un terreau fertile au terrorisme et au délitement des valeurs démocratiques républicaines ;

Déterminés à offrir à la jeunesse urbaine et rurale de nouvelles raisons d'espérer et de se mobiliser à fond pour la construction d'un Mali émergent ;

Engagés à soutenir une plus grande implication d'une société civile véritablement autonome dans la vie publique ;

Convaincus de la nécessité d'un développement écologiquement et socialement durable et équilibré de toutes les régions du Mali qui profite effectivement aux populations rurales ainsi qu'aux couches urbaines et péri urbaines les plus défavorisées ;

Décidés à promouvoir l'émancipation politique, économique, sociale et culturelle de la femme ;

Convaincus qu'un système de défense et de sécurité adapté avec des Forces Armées et de Sécurité acquises aux valeurs de la République, bien formées, bien équipées, bien encadrées et fortement motivées sont un rempart solide de l'ordre démocratique, un garant sûr de l'intégrité du territoire national ;

Déterminés à redonner au Mali son rôle d'avant-garde dans le processus d'intégration régionale et d'unité africaine ;

Engagés à promouvoir la coopération internationale dans un esprit de partenariat véritable ainsi que la paix et la sécurité mondiales pour le progrès de l'Humanité ;

Convaincus que le combat pour la sauvegarde et le renforcement de la démocratie, de la République, de la laïcité et de l'unité nationale ainsi que la recherche d'une prospérité bénéficiant au Peuple nécessitent une large union de toutes les forces patriotiques, républicaines et démocratiques ;

DECIDONS

De créer le **Nouveau Pole Politique de la gauche républicaine et démocratique (NPP)**

Pour :

- Engager résolument dans la refondation démocratique globale de l'Etat malien et pour l'édification d'une société de progrès, de justice sociale et de solidarité pour tous dans un Mali et une Afrique qui gagnent et prennent leur juste place dans le concert des nations démocratiques, libres et prospères.

- Rassembler toutes les forces politiques et sociales partageant notre vision et notre engagement pour le Mali et qui acceptent les valeurs, les principes et les objectifs politiques consignés dans la présente Charte.

L'adhésion au Nouveau Pôle Politique est ouverte à tous partis, mouvements, regroupements, associations et personnalités qui en acceptent les valeurs, les principes et les objectifs politiques tels que consignés dans la présente Charte.

Le Nouveau Pôle Politique est fondé sur les valeurs et les principes fondamentaux suivants :

- le respect de la souveraineté du Peuple, de la Constitution et de toutes les lois de la République ;
- l'affirmation de la souveraineté nationale, y compris en matière de défense, de sécurité, de politique étrangère et d'exploitation de nos ressources naturelles dans un esprit de partenariat véritable et stratégique avec tous ceux qui s'engagent à respecter les intérêts primordiaux du Peuple malien ;
- la construction d'un Etat fort, un Etat juste et solidaire ;
- l'intégrité du territoire national, la laïcité, la forme unitaire de l'Etat du Mali et l'unité de son peuple au-delà des clivages partisans et des particularismes ethniques et culturels ;
- l'opposition à toute forme de prise de pouvoir par la force des armes ou la manipulation de la Constitution et des élections ;
- le retrait de l'Armée du champ politique et la subordination de l'autorité militaire à l'autorité civile ;
- la refondation de notre système de défense, de sécurité et de renseignement à même de conférer à nos forces armées et de sécurité les capacités d'anticipation et de réponse face aux différentes menaces pour assurer l'intégrité territoriale, la protection des citoyens, le maintien de l'ordre républicain et la sauvegarde des institutions
- le respect, dans le cadre de la laïcité, de la liberté religieuse, du sacerdoce des chefs religieux et autres guides spirituels ;
- l'opposition ferme et absolue à l'instrumentalisation de la religion et du sentiment religieux à des fins politiques ;

- le respect, la sauvegarde et la promotion de l'État de droit, des droits humains fondamentaux, des libertés publiques et individuelles ainsi que de l'indépendance de la justice ;
- la lutte contre l'exclusion, la promotion de l'équité-genre par l'adoption d'une charte de la cohésion sociale visant à développer la citoyenneté, à assurer à chaque citoyen l'accès au savoir, aux soins de santé, à la création et à la distribution de la richesse nationale, à assurer l'accès à l'emploi et la protection sociale ;
- le développement d'une administration véritablement républicaine, la neutralité, la professionnalisation de l'Administration publique centrale, régionale et locale et sa mise à l'abri des considérations politiques partisanses ;
- la lutte contre la fraude et la corruption électorales, et la promotion d'élections libres, justes et transparentes ;
- la refondation de l'Ecole républicaine comme centre d'instruction, d'éducation et de formation et comme vecteur de mobilité sociale ;
- le développement partout d'un enseignement professionnel et technique, ouvert sur l'emploi, la promotion d'un enseignement supérieur correspondant aux standards internationaux et renforçant nos capacités de recherche et d'innovation ;
- la promotion d'une culture du travail bien fait, de l'esprit d'entreprise et d'innovation, d'obligation de résultat, du mérite individuel et collectif, du dialogue social et politique, du contrôle citoyen et du bannissement de l'impunité ;
- la construction d'une économie moderne, solidaire, respectueuse de l'environnement et des intérêts des générations futures, régulée et stimulée par l'Etat central, favorisant un développement socioéconomique équilibré de toutes les régions et basée sur un secteur public et parapublic performant, un secteur privé national ou étranger socialement et écologiquement responsable ainsi qu'un secteur coopératif fondé sur le volontariat ;
- l'émancipation économique, sociale, politique et culturelle du monde rural et des couches urbaines et péri urbaines défavorisées ;
- la promotion d'une gouvernance vertueuse et sobre assurant une gestion transparente des ressources et des affaires publiques et luttant efficacement contre la corruption, la spéculation foncière et l'accaparement des terres ;

- la promotion d'une décentralisation tournée vers la satisfaction des besoins sociaux dans l'efficacité, la transparence et le respect de l'unité nationale et de la forme unitaire de l'Etat ;
- la promotion de nos valeurs et pratiques sociales et culturelles dans l'ouverture maîtrisée sur le monde extérieur ;
- la conduite d'une politique efficiente de l'émigration, la protection et la dignité des maliens de l'étranger et leur pleine participation à l'essor de notre pays ;
- l'impulsion d'une dynamique nouvelle et forte de l'intégration et de l'unité africaine, une Afrique en démocratie au service des peuples ;

Dans le respect de l'identité propre, de l'indépendance et de l'autonomie de pensée et d'action de ses différentes composantes, le Nouveau Pôle Politique se fixe les objectifs politiques suivants :

- contribuer au renouveau africain des idéaux, valeurs et objectifs politiques de la gauche républicaine et démocratique ;
- œuvrer activement à la formulation d'un programme fondé sur les idéaux, valeurs et objectifs politiques de la gauche républicaine et démocratique et en faire un instrument de conquête du pouvoir par la voie des urnes ;
- harmoniser les positions des partis politiques, mouvements, regroupements et associations signataires sur toute question touchant la vie de la Nation et dégager ensemble des positions communes face aux défis se présentant au niveau sous-régional, africain et mondial ;
- assurer une coopération étroite et un partenariat actif et efficace entre les partis politiques, mouvements, regroupements et associations signataires en vue de la formulation et de la mise en œuvre de toute action politique, à court, moyen et long terme contribuant au renforcement de la démocratie au Mali et en Afrique, au progrès socioéconomique du Peuple ainsi qu'à la consolidation de l'unité et de la concorde nationales ;
- créer, entre les partis politiques, mouvements, regroupements et associations signataires, un cadre d'action politique, tant au niveau central qu'au niveau des collectivités décentralisées, en vue d'une participation concertée aux élections présidentielles, législatives, régionales et locales ainsi qu'à la gestion du pouvoir au bénéfice du Peuple ;

- œuvrer au renforcement de la solidarité et de l'unité d'action entre les militants, cadres et structures des partis politiques, mouvements, regroupements et associations signataires ;
- mutualiser les efforts de formation civique et d'éducation politique des militants et des citoyens ;
- créer et animer ensemble des groupes et clubs de réflexion stratégique et/ou d'action démocratique, sociale et populaire.

L'encadrement, la direction et l'animation politique du Nouveau Pôle Politique sont organisés comme suit :

- une Assemblée Générale : composée de dix délégués de chaque parti politique, mouvement, regroupement et association membres dont au moins trois femmes et deux représentants des mouvements de jeunes;
- un Directoire Politique : composé de deux délégués dont le président de chaque parti, mouvement, regroupement et association membre. La présidence s'exerce de façon tournante dans l'ordre alphabétique, à partir d'une lettre tirée au sort, pour une durée de quatre (4) mois ;
- un Comité Exécutif : constitué d'un représentant de chaque parti politique, mouvement, regroupement et association membre;
- un règlement intérieur fixant les conditions d'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Assemblée Générale, du Directoire Politique et du Comité Exécutif ainsi que les règles de financement, d'adhésion de nouveaux membres, de sanctions et les procédures d'amendement et de révision de la présente Charte.

Fait à Bamako le


Les signataires

Président
de l'U.P.D.


Jean B. FASSE

Abeloufouane

Touré P.I.D.S
Moussa
Daba Dramane

Moussa Si'iboko


Président de PSR
Abeloufouane (AKM)

Moussa Si'iboko